

LYON 3 : quels critères de sélection en master?

Par **hollymood**, le **06/08/2017** à **21:18**

Bonjour!

J'envisage après ma licence d'intégrer un master à la faculté de droit de Lyon 3. Je sais que beaucoup de M1 n'y sont pas sélectifs, ainsi ma question se tourne davantage sur les M2. J'aimerais savoir si certains d'entre vous y ont étudié, afin de m'indiquer quels sont les critères d'admission. Les recruteurs regardent-ils [s]les notes de toutes les matières[/s] de toutes les années de licence (et de l'année de M1 pour l'admission en M2)? Ou bien seulement les [s]moyennes générales[/s] de chaque année?

A titre d'information, je viens de terminer ma L1 et j'ai eu de plutôt bonnes notes dans l'ensemble (entre 12 et 15) mais aussi quelques "craquages" (notamment un 5,5 en histoire du droit, 8,5 en institutions juridictionnelles et un 8 en droit civil mais ce sont mes trois seules notes en dessous de la moyenne) avec un total de 12 sur l'année (11 au S1 et 13 au S2). Est-ce suffisant pour Lyon 3?

Je sais que les modalités d'admission diffèrent d'une fac à l'autre, mais c'est à Lyon 3 que j'aimerais vraiment pouvoir aller.

Ces informations sont très importantes pour moi alors merci d'avance à ceux qui me répondront!

Par **lorrainDE**, le **07/08/2017** à **10:51**

Bonjour !

Ils regarderont quasiment pas la licence mais surtout le m1

Les critères pour avoir un m2 à Lyon3 c'est surtout :

Faire son m1 dans cette même fac (pas de problème pour toi)

Avoir une bonne moyenne générale à ce m1

Et ensuite avoir une bonne note dans la matière m1 pour le m2 que tu vises (si tu veux le master 2 fiscal, une bonne taule en fiscal en m1 sera assez rédhibitoire)

Par **hollymood**, le **07/08/2017** à **13:53**

Merci beaucoup pour ta réponse! D'après ce que j'ai compris je n'ai donc pas trop à m'inquiéter pour mes notes de licence concernant le m2. Après je n'entrerai en m1 que d'ici 2

ans alors j'espère que d'ici là tous les m1 ne seront pas devenus sélectifs... (tu sais avec la réforme qui permet désormais aux universités de sélectionner dès le m1 et non plus entre le m1 et le m2)

Et juste pour info tu étudies dans quel master toi? Tu en es satisfait?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/08/2017** à **14:23**

Bonjour

[citation] tu sais avec la réforme qui permet désormais aux universités de sélectionner dès le m1 et non plus entre le m1 et le m2 [/citation]

Juste pour préciser que cette réforme ne concerne pas les Masters de droit et de psychologie. Pour ces deux filières, la sélection continuera de se faire entre le M1 et le M2.

Par **hollymood**, le **07/08/2017** à **15:52**

Oui effectivement c'est bien ce que j'avais lu mais j'ai aussi entendu dire qu'à terme la réforme allait concerner tous les masters, et que donc l'accès en m1 deviendrait sélectif y compris pour les m1 de droit... mais aux vues de ce que vous dites il s'agit probablement d'une fausse rumeur, en tout cas je l'espère!

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/08/2017** à **07:21**

Bonjour

En effet, ce doit être une rumeur car il a été toujours été dit qu'on prendrait en compte la particularité de ces deux filières.